La Cour d'appel de Salé confirme la peine d'emprisonnement de dix ans à l'encontre d'un ressortissant algérien poursuivi dans le cadre de la loi antiterroriste

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 01-03-2011 20:52:12

La Chambre criminelle chargée des affaires du terrorisme près l'annexe de la Cour d'appel de Salé a confirmé, lundi soir, la peine de dix ans d'emprisonnement à l'encontre du ressortissant algérien B. Benrabeh poursuivi dans le cadre de la loi antiterroriste.

Le mis en cause est poursuivi pour "constitution d'une bande criminelle dans l'objectif de préparer et commettre des actes terroristes, détention d'armes à feu, collecte et gestion de fonds en vue de leur utilisation dans des actes terroristes".

Les autorités belges avaient extradé ce prévenu, né en 1966 à Sidi Belabès, pour ses liens avec Abdelkader Beliraj, principal accusé dans le procès d'un réseau composé de 35 personnes ayant écopé de peines allant de la perpétuité à un an de prison avec sursis.

MAP